

HAUSSE RÉCENTE DE LA FÉCONDITÉ EN HAÏTI : UN NOUVEL ENGOUEMENT POUR LA VIE EN UNION ?

Dans les pays en voie de développement, la modernisation de la société s'est souvent accompagnée d'une hausse de la fécondité. Le recul de la stérilité ou, plus couramment, l'abandon de l'allaitement maternel ont généralement été à l'origine de ce phénomène. Dans certains cas, le retard de l'âge au mariage a contrecarré l'effet de ces évolutions. L'augmentation récente de la fécondité serait de nature radicalement différente à Haïti, puisqu'elle résulterait au contraire d'une plus grande précocité et d'une plus grande stabilité de la vie en union. Cette singularité exige un surcroît de précautions avant qu'on puisse accepter la réalité d'une hausse de la fécondité. Dans ce but Anouch CHAHNAZARIAN soumet ici les données haïtiennes à une critique détaillée avant d'analyser les facteurs d'une évolution aussi originale**.*

Trois enquêtes démographiques rétrospectives permettent de faire le point de la situation démographique de Haïti et de son évolution depuis le début des années soixante. Ces enquêtes, représentatives au niveau national, ont été menées dans des buts variés mais permettent toutes les trois d'estimer la fécondité et la mortalité des enfants. L'analyse des niveaux et tendances de la mortalité des enfants a fait l'objet d'un article récent (Bicego et al., 1991); le présent article analyse les niveaux et tendances de la fécondité.

En 1987, l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS) a mis en évidence une apparente hausse de la fécondité en Haïti. En effet, alors que l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité (EHF) de 1977 avait estimé l'indice synthétique de fécondité à 5,5 enfants par femme pour la période 1974-1977, l'EMMUS l'estime à 6,4 enfants par femme pour la période 1985-1987 (Institut Haïtien de Statistique et Enquête Mondiale sur la Fécondité, 1981; Cayemittes et Chahnazarian, 1989). Entre-temps, l'Enquête Haïtienne sur la Prévalence de la Contraception (EHPC), menée

* ORSTOM, BP 1386, Dakar, Sénégal

** Le texte est suivi d'un commentaire de Youssef Courbage, ainsi que d'une réponse d'Anouch Chahnazarian.

en 1983, estimait l'indice synthétique de fécondité à 5,9 enfants par femme pour la période 1982-1983 (Département de la Santé Publique et de la Population, 1985).

Devant de telles indications de hausse, une analyse détaillée de la fécondité haïtienne s'imposait. En effet, doté d'une des fécondités les plus élevées de l'hémisphère occidental, Haïti est aussi un des pays de cette région du monde les moins à même de faire face à une croissance rapide de leur population. Le produit national brut haïtien était évalué à seulement 380 dollars par tête en 1988, avec un taux de croissance moyen annuel de 0,4 % entre 1965 et 1980 (World Bank, 1990). Dans ces dernières années de lutte pour l'établissement d'un système démocratique, le ralentissement de l'aide internationale a probablement accentué la pauvreté de ce pays. Le taux annuel de croissance démographique en Haïti, estimé à 1,6 % pour la période 1950-1971 (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 1983) semble avoir légèrement augmenté dans les années soixante-dix puisqu'il était estimé à 1,8 % pour la période 1980-1985 (Nations Unies, 1990). Avec la baisse récente de la mortalité des enfants, une augmentation de la fécondité dans les années quatre-vingt aura poussé à la hausse une croissance naturelle élevée (2,2 % par an), à peine modérée par une émigration nette considérable qui semble s'être accélérée à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, notamment avec l'apparition des « réfugiés de la mer » (Hobcraft, 1978; Allman and May, 1979; Nations Unies, 1990). Les conséquences d'une hausse de sa croissance démographique seront probablement néfastes pour Haïti puisqu'elles risquent de se traduire avant tout par une diminution du niveau de vie de la vaste majorité des six millions d'habitants de ce pays peu urbanisé et peu industrialisé. L'émigration internationale a, dans le passé, servi de soupape à la pression démographique; il n'est pas interdit de croire que de nouveaux exodes puissent avoir lieu en direction des pays d'accueil traditionnels : les États-Unis, la République Dominicaine et le Canada.

Dans cet article, la réalité de la hausse apparente de la fécondité haïtienne est examinée, les causes probables en sont recherchées, et les groupes sociaux à la base de cette envolée démographique sont identifiés. Les données des trois enquêtes citées ci-dessus sont utilisées. La première partie décrit les sources des données et les indices de fécondité utilisés dans cette recherche. La deuxième partie analyse les niveaux et tendances de la fécondité pour l'ensemble du pays. La troisième partie présente les résultats de l'analyse différentielle de la fécondité selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction.

I. - Sources des données et méthodes d'analyse

Le tableau 1 donne un aperçu succinct des sources des données utilisées dans cette étude, ainsi que des indices de fécondité qu'elles

permettent d'estimer. Deux indices traditionnels de fécondité sont utilisés ici : les taux de fécondité par âge pour une période donnée, calculés à partir des histoires génésiques recueillies pour chaque répondante à l'enquête, et les parités ou nombre total d'enfants nés vivants au moment de l'enquête, selon l'âge des répondantes.

TABLEAU 1. - SOURCES DES DONNÉES ET INDICES DE FÉCONDITÉ

Enquête	Echantillon	Données	Indices de fécondité
Enquête Haïtienne sur la Fécondité 1977 (EHF)	Echantillon stratifié par grappe Taille : 3350 femmes âgées de 15 à 49 ans	Nombre d'enfants nés vivants Histoires génésiques complètes	Parité selon l'âge au moment de l'enquête Taux de fécondité selon l'âge
Enquête Haïtienne sur la Prévalence de la Contraception 1983 (EHPC)	Echantillon stratifié par grappe Taille : 4321 femmes âgées de 15 à 49 ans	Nombre d'enfants nés vivants Dernières naissances vivantes	Parité selon l'âge au moment de l'enquête Taux de fécondité selon l'âge (12 derniers mois)
Enquête Mortalité Morbidité et Utilisation des Services 1987 (EMMUS)	Echantillon stratifié par grappe Taille : 5076 femmes âgées de 15 à 54 ans	Nombre d'enfants nés vivants Histoires génésiques tronquées au 1/1/1982	Parité selon l'âge au moment de l'enquête Taux de fécondité selon l'âge

Les trois enquêtes permettent de calculer les deux sortes d'indices; cependant, les histoires génésiques ont été collectées de manière légèrement différente dans chaque enquête, imposant certaines restrictions à l'estimation des taux du moment. L'enquête de 1977, l'EHF, est la seule à avoir recueilli des histoires génésiques complètes. Ses données permettent donc de calculer les taux de fécondité sur une période assez longue précédant l'enquête. Toutefois, la longueur de la période utile est réduite par l'effet de troncature due à la limite à 49 ans révolus de l'âge des répondantes. Par exemple, il n'est possible d'examiner la fécondité de 1967, 10 ans avant l'enquête, que sur la base des déclarations des femmes âgées au maximum de 39 ans cette année-là. Dans une population qui ne pratique pas ou peu la régulation des naissances, il en résulte une perte d'information, puisque dans les naissances totales, la proportion des naissances chez les femmes de 40 ans ou plus n'est pas négligeable. Par ailleurs, l'histoire génésique étant complète, elle renseigne directement sur le nombre des enfants nés vivants d'une répondante; il y a donc cohérence interne entre les indices du moment calculés et les parités moyennes.

L'enquête de 1983, l'EHPC, n'a collecté que la date de la dernière naissance vivante en fait d'histoire génésique. Ces données ne permettent de calculer que les taux de fécondité des 12 derniers mois, sous l'hypothèse

que le nombre de femmes ayant eu plus d'une naissance dans les 12 derniers mois est négligeable (les naissances gémellaires sont naturellement incluses dans le calcul). Les données sur le nombre d'enfants nés vivants sont indépendantes des données permettant le calcul des taux.

L'EMMUS a, en 1987, collecté des histoires génésiques tronquées au 1^{er} janvier 1982, c'est-à-dire limitées à la période de cinq ans et demi précédant l'enquête. De ce fait, les taux de fécondité ne peuvent pas être calculés pour les périodes précédant 1982. Les données sur le nombre d'enfants nés vivants sont indépendantes des données de l'histoire génésique.

Dans les comparaisons entre les trois enquêtes, c'est soit la fécondité des 12 derniers mois avant l'enquête soit les parités qui ont été utilisées. Pour l'EMMUS et l'EHF, on a ajouté les taux de fécondité des cinq ans et demi précédant l'enquête. D'autre part, une re-stratification de l'EHC et de l'EMMUS a été nécessaire afin d'améliorer la comparaison dans le temps des estimations relatives aux différents milieux de résidence; ce sont les définitions du milieu de résidence utilisées par l'EHC qui ont été retenues. Les trois milieux ainsi définis sont : la capitale (les zones urbaines de la commune de Port-au-Prince), les autres villes (autres villes dont la population était supérieure à 10 000 au recensement de 1971) et le milieu rural (les zones rurales et les villes de moins de 10 000 habitants en 1971). La pondération des observations a été adaptée en conséquence. Toutefois, les tailles des échantillons pour la catégorie « autres villes », qui ne représentait que 7 % de la population haïtienne en 1982 (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 1982), sont trop petites pour permettre une analyse séparée. Les comparaisons entre les milieux de résidence sont donc réduites aux comparaisons entre la capitale et le milieu rural, à l'exclusion des « autres villes ». Les estimations au niveau national sont bien sûr basées sur les échantillons complets.

L'examen de la couverture des enquêtes donne un premier aperçu de la qualité des données collectées. La figure 1 présente les pyramides des âges obtenues par l'EHC de 1977 et par l'EMMUS de 1987. La structure par âge de 1987 est plus jeune que celle de 1977; un tel changement est compatible avec l'hypothèse d'une hausse de la fécondité entre les deux enquêtes. Par ailleurs, la structure par âge du sexe féminin en 1977 présente des irrégularités qui reflètent probablement l'exclusion de certaines femmes éligibles du groupe des répondantes par le rajeunissement ou le vieillissement de leur âge réel. L'effet de telles exclusions sur les taux de fécondité est probablement minime : il s'agit selon toute vraisemblance de l'exclusion de femmes des groupes les plus jeunes et les plus âgés, à fécondité faible. La fécondité des femmes de 15-19 ans est probablement légèrement surestimée (les femmes sans enfant ayant été plus susceptibles d'être exclues que celles ayant déjà eu des naissances). Quant à la fécondité du groupe 45-49, il est difficile de dire dans quel sens elle aura été affectée. Enfin, le déficit en hommes à partir de dix ans peut s'expliquer en partie par l'émigration internationale, plus élevée chez les hommes que chez les femmes (Nations Unies, 1990), et en partie par un biais classique dans la

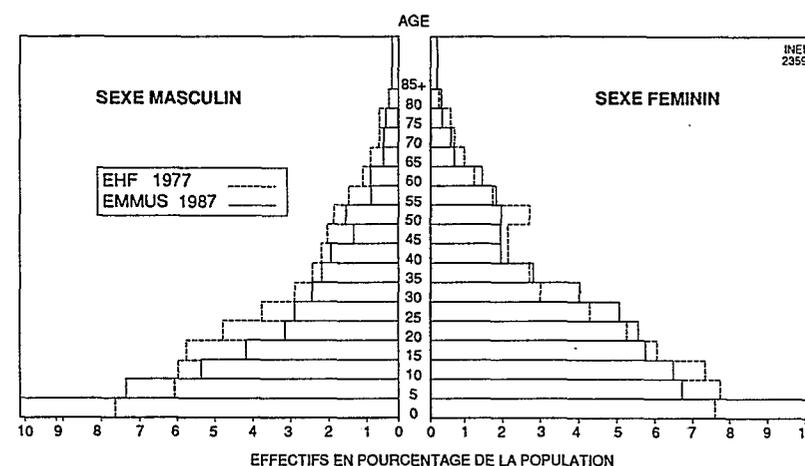


Figure 1. - Effectifs en pourcentage de la population totale

TABLEAU 2. - RÉPARTITION DES FEMMES DE 15 À 49 ANS SELON LE GROUPE D'ÂGE (EN %) 1977, 1983 ET 1987

Groupe d'âge	EHC 1977	EHC 1983	EMMUS 1987	Groupe d'âge	EHC 1977	EHC 1983	EMMUS 1987
Ensemble du pays				Capitale			
15-19	24	21	21	15-19	26	25	24
20-24	22	20	21	20-24	27	26	25
25-29	16	18	19	25-29	14	20	20
30-34	12	14	15	30-34	11	12	14
35-39	11	11	10	35-39	9	8	9
40-44	8	8	7	40-44	7	5	5
45-49	8	7	7	45-49	6	4	4
Nombre de femmes	3 350	4 321	4 723	Nombre de femmes	966	1 917	961
Milieu rural							
15-19	22	20	21				
20-24	19	19	20				
25-29	18	18	19				
30-34	12	15	15				
35-39	12	12	10				
40-44	9	9	7				
45-49	9	7	8				
Nombre de femmes	2 103	1 801	3 429				

Note : Les nombres de femmes ne sont pas redressés.

couverture des enquêtes démographiques : parce que les populations cibles des enquêtes démographiques sont traditionnellement les femmes et les enfants, il est courant que la population masculine soit sous-représentée. Le

déficit masculin est plus marqué en 1987, probablement en raison de l'accélération de l'émigration à la fin des années soixante-dix.

Le tableau 2 présente la répartition par groupe d'âge quinquennal de la population féminine de 15 à 49 ans échantillonnée dans les trois enquêtes. Ces distributions selon l'âge sont plausibles et cohérentes. L'immigration sélective de femmes jeunes en provenance de zones rurales explique la structure par âge plus jeune dans la capitale que dans le milieu rural. La diminution entre 1977 et 1983 des proportions de femmes de 40 ans et plus dans la capitale est probablement le résultat d'un rajeunissement dû à la migration interne de cette période.

II. - Tendances de la fécondité: vraisemblance de la hausse

Les taux de fécondité selon l'âge estimés pour l'ensemble du pays sont présentés à la figure 2, pour les périodes de cinq ans et demi précédant l'EHS et l'EMMUS, ainsi que les deux périodes de six ans précédentes en ce qui concerne l'EHS. On remarque l'effet de troncature en ce qui concerne ces deux périodes éloignées. On note aussi quelques irrégularités dans les taux par âge calculés pour ces deux périodes; de telles irrégularités

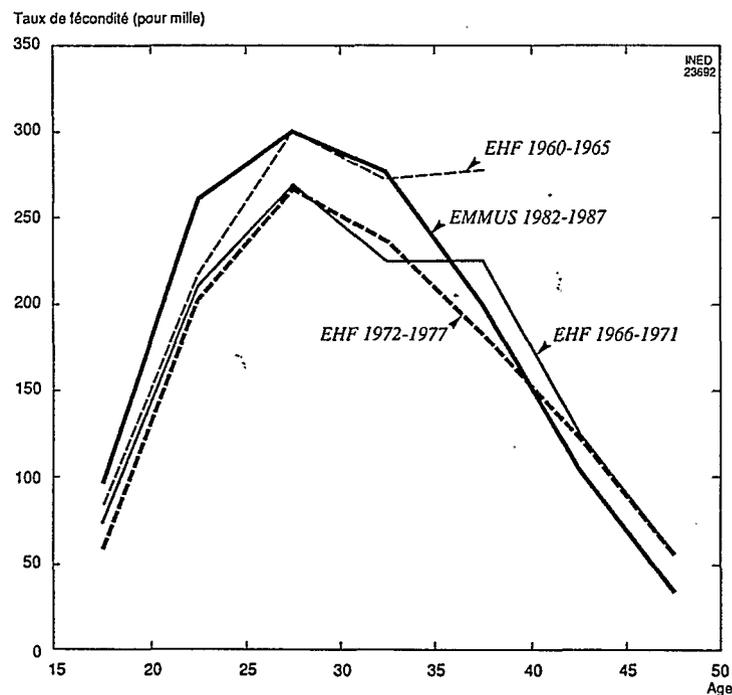


Figure 2. - Taux de fécondité. Ensemble du pays (p. 1 000)

ne sont pas surprenantes puisque les estimations concernant ces groupes d'âge sont basées sur des effectifs relativement faibles. L'allure générale de ces courbes suggère que la fécondité du début des années soixante était plus élevée que celle de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix, particulièrement au-delà de l'âge de 25 ans (Tardieu en 1984 avait déjà montré le déclin probable de la fécondité haïtienne entre 1960 et 1976, sur la base des résultats de l'EHF). Pour la période 1972-1977, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 5,6 enfants par femme. Pour la période 1982-1987, il est estimé à 6,3 enfants par femme; l'augmentation apparente de la fécondité est marquée à tous les âges précédant 35 ans.

La figure 3 présente les taux de fécondité estimés pour les 12 mois précédant chacune des trois enquêtes. L'augmentation apparente de la fécondité entre 1976-1977 et 1986-1987 est corroborée par les résultats intermédiaires pour la période 1982-1983. La figure 4 présente les parités selon l'âge observées lors de chacune des trois enquêtes, toujours pour l'ensemble du pays. De nouveau, on constate la cohérence de ces résultats avec ceux portant sur les taux par âge, puisqu'on constate une augmentation dans le temps des parités.

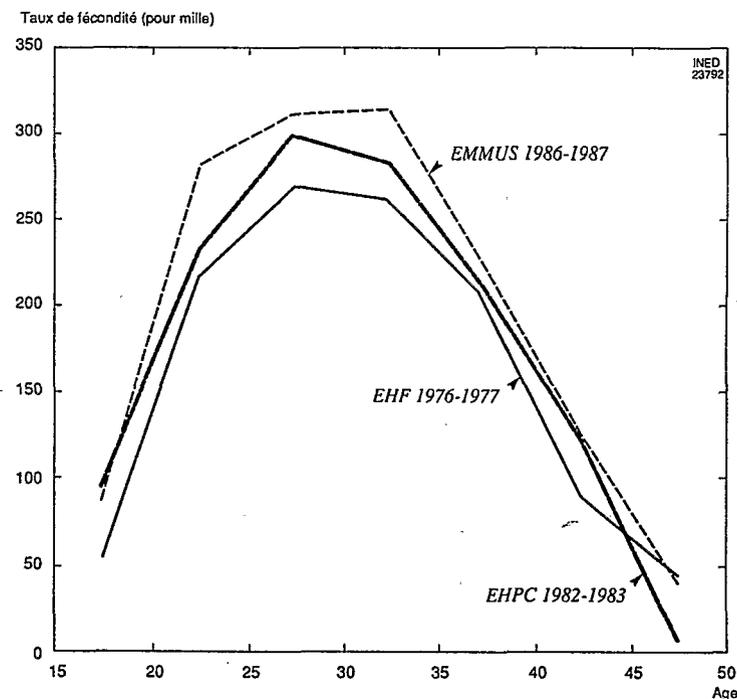


Figure 3. - Taux de fécondité. 12 derniers mois, ensemble du pays (p. 1 000)

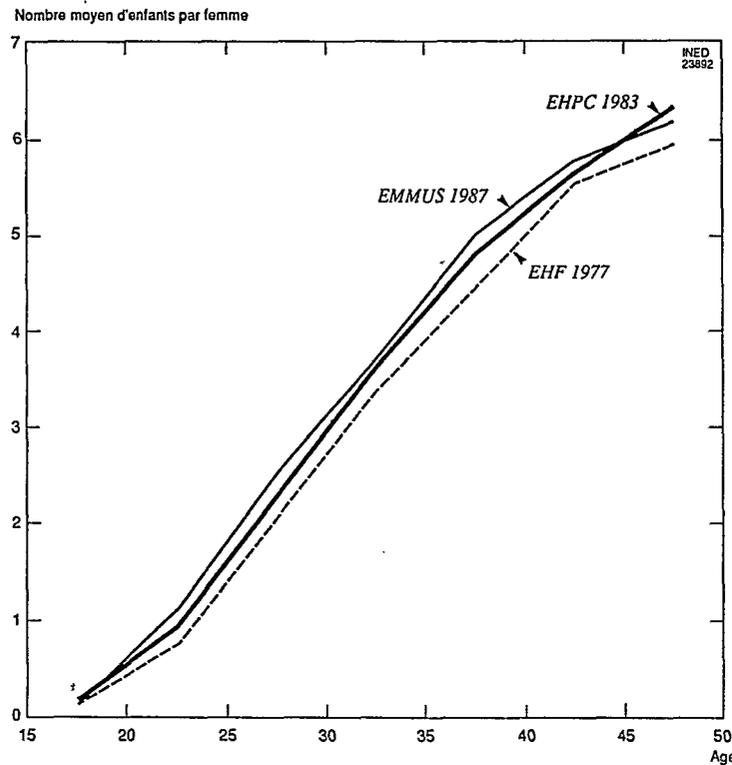


Figure 4. – Parité selon l'âge. Ensemble du pays

Cette hausse est-elle réelle? Pour répondre, on peut proposer différents tests : examen de la cohérence entre les trois sources utilisées ici et les autres sources disponibles sur Haïti, test de la cohérence interne de chacune des trois enquêtes, détection de certaines erreurs d'observation par la comparaison des données des trois enquêtes.

Comparaison à d'autres sources Peu de sources de données démographiques autres que les trois enquêtes utilisées ici existent qui permettent de corroborer les niveaux de la fécondité estimés pour les périodes précédant 1977. Les estimations de la fécondité provenant du recensement de la population de 1971 et de l'enquête post-censitaire de 1973, l'Enquête Démographique à Passages Répétés, représentent probablement des sous-estimations (Hobcraft, 1978; Allman, 1982). Cependant, après correction, Hobcraft estime que l'indice synthétique de fécondité au début des années soixante-dix était probablement situé entre 5,8 et 6,3 enfants par femme.

Les données publiées du recensement de la population de 1982 permettent de calculer les parités selon l'âge (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 1984). Celles-ci sont plus basses que les parités estimées à partir de l'enquête de 1983, particulièrement aux âges élevés (tableau 3). Pour les femmes de plus de 40 ans, les parités du recensement sont également inférieures aux parités estimées à partir de l'enquête de 1977, reflétant probablement l'omission, plus fréquente au recensement, de naissances chez les femmes âgées. Sur la base des naissances déclarées comme survenues dans les 12 mois précédant le recensement, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 4,03 enfants par femme (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, 1984), un niveau relativement bas et peu vraisemblable, vu la faible prévalence de la contraception. Le recensement de 1982 n'est donc pas très éclairant.

TABLEAU 3. – PARITÉ (NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DÉJÀ NÉS) SELON LE GROUPE D'ÂGE ENSEMBLE DU PAYS 1977, 1983 ET 1987

Groupe d'âge	EHF 1977	Recensement 1982	EHPC 1983	EMMUS ramené à 1983	EMMUS 1987
15-19	0,108	0,11	0,150	0,199	0,145
20-24	0,767	0,88	0,932	1,095	1,132
25-29	2,009	2,17	2,304	2,396	2,522
30-34	3,396	3,49	3,650	3,730	3,716
35-39	4,538	4,52	4,788	4,854	5,007
40-44	5,583	5,36	5,556	5,846	5,765
45-49	5,918	5,61	6,304	5,447	6,159

Note:
Les parités relatives au recensement de 1982 ont été calculées par Bicego *et al.*

En 1989, une enquête nationale sur la prévalence de la contraception a été menée en Haïti sur un échantillon de 1 996 femmes de 15 à 49 ans (U.S. Department of Health and Human Services, 1991). Les auteurs du rapport attirent l'attention sur les omissions de naissances dans l'enquête 1989, plus fréquentes pour les périodes plus éloignées de l'enquête, et retiennent comme estimation la plus plausible de la fécondité haïtienne l'indice synthétique de fécondité calculé pour la période 1988-1989, sur la base des histoires génésiques, et ajusté grâce aux parités selon l'âge, soit 6,0 enfants par femme. Ce niveau de fécondité, inférieur aux estimations de l'enquête de 1987 est cependant plus élevé que le niveau estimé par l'enquête de 1977.

Cohérence interne des trois enquêtes

Malgré la grande cohérence qui existe entre les trois sources, la vérification de la cohérence interne des données s'impose. A cette fin, les rapports P/F ont été calculés pour chaque groupe d'âge et chaque enquête suivant la méthode originellement développée par Brass (Nations Unies,

1983). Cette méthode permet d'évaluer la cohérence des estimations fournies d'une part par les parités (représentées par P) et d'autre part par les taux (représentés par la fécondité cumulée des groupes d'âge, F), estimations établies sur base d'une même enquête ou d'un même recensement. En l'absence de changements dans les niveaux ou schémas par âge de la fécondité, des données parfaites devraient donner des rapports P/F égaux à l'unité⁽¹⁾. Les rapports P/F relatifs à chaque enquête figurent au tableau 4.

TABLEAU 4. — RAPPORTS P/F (PARITÉ MOYENNE/FÉCONDITÉ CUMULÉE) RELATIFS À CHAQUE ENQUÊTE ET AUX COHORTES SYNTHÉTIQUES^(a) ENSEMBLE DU PAYS

Groupe d'âge	EHF 1977	EHPC 1983	EMMUS 1987	Cohortes synthétiques		
				1977-1982 (b)	1982-1987 (b)	1977-1987
15-19	1.12	0.84	0.88	1.07	0.88	1.24
20-24	1.01	0.93	1.04	1.05	1.03	1.23
25-29	1.02	0.98	1.00	1.11	1.09	1.13
30-34	1.05	0.95	0.93	1.12	1.06	1.12
35-39	1.06	0.95	0.97	1.11	1.08	1.17
40-44	1.12	0.93	0.98	1.15	1.12	1.18
45-49	1.07	1.02	0.98	1.20	1.16	1.21

Notes:
 (a) La fécondité a été estimée de la manière suivante:
 — EHF: taux pour la période 1972-1977,
 — EHPC: taux pour la période 1982-1983,
 — EMMUS: taux pour la période 1982-1987.
 — cohorte synthétique 1977-1982: moyenne des taux estimés pour la période des 12 derniers mois précédant l'EHF et l'EHPC,
 — cohorte synthétique 1982-1987: taux pour la période 1982-1987 estimés à partir de l'EMMUS.
 — cohorte synthétique 1977-1987: moyenne des taux estimés pour la période 1975-1977 à partir de l'EHF et des taux estimés pour la période 1985-1987 à partir de l'EMMUS.
 (b) Les parités en 1982 ont été estimées par interpolation.

D'une manière générale, ces rapports sont rassurants, étant proches de l'unité pour les groupes d'âge à forte fécondité. Les données de 1977 reflètent une fécondité relativement stable dans les 10 à 15 ans précédant l'enquête, mais ayant probablement été plus élevée auparavant. Dans l'enquête de 1987, les rapports sont inférieurs à l'unité, avec un déficit marqué pour le groupe d'âge des femmes de 30 à 34 ans, dénotant une augmentation de la fécondité qui aurait pu débiter aux environs de 1975, époque à laquelle les femmes de ce groupe d'âge entamaient leur vie génésique. Quant à l'EHPC de 1983, les rapports P/F, bien que basés seulement sur les 12 derniers mois, sont stables, ce qui montre l'absence de distorsion liée à l'âge, et inférieurs à l'unité, ce qui montre une augmentation récente de la fécondité.

(1) Les rapports calculés pour le premier groupe d'âge ne sont pas fiables.

Cohérence entre les enquêtes Dans tous ces cas, on est amené à comparer, pour une même enquête, le cumul F des taux de fécondité d'une période jusqu'à un âge donné et le nombre d'enfants nés (parité P) dans la génération qui atteint ce même âge à la date d'enquête. On peut reprendre le même type de confrontation, mais en utilisant dans les deux termes de la comparaison des données relatives à une même période et en recourant à deux enquêtes. Entre deux enquêtes encadrant la période étudiée, les divers groupes de générations voient s'accroître leur parité en même temps qu'ils avancent en âge. Ces accroissements sont de même nature que des taux de fécondité; leur cumul P au fil des âges dans une cohorte synthétique reproduit le calcul de F décrit précédemment. Le rapport P/F ainsi obtenu permet d'éliminer l'effet de la tendance et de mettre en lumière les irrégularités dues aux erreurs d'observation. Les cohortes synthétiques ont été reconstituées pour les périodes 1977-1982, 1982-1987 et 1977-1987, sur base de parités pour 1982 calculées par interpolation. Le tableau 4 présente les résultats. Les rapports P/F pour les trois cohortes sont systématiquement supérieurs à l'unité, en croissance selon l'âge, et du même ordre de grandeur entre 105 à 115 % environ⁽²⁾.

Si chaque période était envisagée séparément, différentes hypothèses pourraient être émises afin d'expliquer de tels rapports. D'une part, une sous-estimation de la fécondité obtenue par les taux pourrait être invoquée. Cette hypothèse est cependant peu plausible vu les tendances observées, et n'est pas corroborée par l'analyse séparée de chaque enquête. D'autre part, une sous-estimation des parités fournies par l'enquête la plus ancienne ou une surestimation des parités fournies par l'enquête la plus récente peuvent être envisagées. Toutefois, cette hypothèse est peu plausible car elle n'expliquerait pas que l'ordre de grandeur observé pour les rapports P/F de la période 1977-1987 soit similaire à celui des périodes 1977-1982 et 1982-1987.

Reste à envisager l'effet possible de la migration différentielle à l'étranger, entre 1977 et 1987. En effet, si les femmes qui quittent Haïti ont une fécondité relativement plus faible, il en résultera une augmentation de la parité moyenne des femmes présentes dans le pays à chaque enquête successive. L'effet sera moindre sur les taux de fécondité par âge que sur la parité qui reflète la totalité de la vie féconde de la femme. Un tel effet expliquerait des rapports P/F supérieurs à l'unité et en augmentation avec l'âge. Cette hypothèse d'émigration sélective est soutenue par la comparaison des parités estimées rétrospectivement au 30^e juin 1983 sur la base de l'EMMUS de 1987 et des parités obtenues au milieu de l'année 1983 par l'EHPC (tableau 3). Les parités estimées par l'enquête de 1987 sont plus élevées que celles estimées pour la même date par l'enquête de 1983 (sauf en ce qui concerne le dernier groupe d'âge, ce qui reflète les omissions souvent plus fréquentes chez les femmes les plus âgées, les femmes

(2) Les rapports obtenus pour le premier ou les deux premiers groupes d'âge sont dépourvus de signification (Nations Unies, 1983).

qui avaient de 49 à 53 ans en 1987). Les différences sont particulièrement marquées dans les deux premiers groupes d'âge, c'est-à-dire les groupes où l'émigration internationale a vraisemblablement été la plus intense.

On peut également tester cette hypothèse d'émigration différentielle grâce au recensement américain de 1980. En effet, les États-Unis d'Amérique sont le pays d'accueil principal des émigrés haïtiens (Nations Unies, 1990 et Department of Justice, 1989). Sur les 59 729 personnes nées en Haïti, recensées aux États-Unis en 1980, ayant immigré (légalement) entre 1970 et 1980, il y avait 21 570 femmes de 15 à 44 ans. La parité de ces immigrantes haïtiennes était de 0,3 pour les femmes de 15 à 24 ans, de 1,6 pour les femmes de 25 à 34 ans et de 2,7 pour les femmes de 35 à 44 ans (U.S. Department of Commerce, 1984). Ces parités sont très inférieures à celles obtenues pour les mêmes groupes d'âge par l'EHF de 1977, estimées respectivement à 1,7; 3,1 et 5,4 enfants par femme. Il est donc vraisemblable que l'émigration internationale différentielle explique en grande partie les 5 à 15 % de différence entre les estimations par les taux et par les parités de la fécondité des cohortes synthétiques.

En résumé, il semble donc que les données des trois enquêtes examinées ici soient de bonne qualité, à en juger tant par leur cohérence interne que par la cohérence entre les sources. Il est vraisemblable que la fécondité a augmenté en Haïti entre 1977 et 1987, après une période de stagnation ou de déclin.

III. – Facteurs de hausse de la fécondité

Si l'émigration sélective de femmes à fécondité relativement basse a pu contribuer à l'augmentation observée, son impact sur les taux de fécondité n'a pu être que faible en raison du petit nombre d'émigrantes relativement au nombre de sédentaires. L'analyse des facteurs de hausse de la fécondité haïtienne entre 1977 et 1987 passe donc par l'examen des déterminants traditionnels de la fécondité : l'utilisation de la contraception, la pratique de l'allaitement au sein et la propension à entrer et à se maintenir en union.

Les facteurs directement liés à la fécondité

La maîtrise de la fécondité est limitée à une petite minorité de femmes et a peu évolué depuis 1977. L'utilisation de méthodes modernes de contraception par les femmes de 15 à 49 ans en union s'est maintenue à environ 5 % entre 1977 et 1987 selon les résultats des trois enquêtes (Cayemittes et Chahnazarian, 1989). Ce n'est donc pas à un abandon des pratiques contraceptives que l'on peut attribuer la hausse de la fécondité.

On cite fréquemment la régression de la pratique de l'allaitement au sein pour expliquer une augmentation de la fécondité dans une région en développement, puisque des durées plus courtes d'allaitement peuvent entraîner le raccourcissement des intervalles intergénéraliques. Les données des enquêtes EHF et EMMUS permettent de comparer les comportements des périodes 1973-1977 et 1982-1987. La proportion d'enfants allaités ne change guère : 97 % en 1973-1977 et 98 % en 1982-1987 pour l'ensemble du pays. La longueur de l'allaitement se maintient également, puisque la longueur médiane calculée pour 1973-1977 est de 16,3 mois et 17,5 mois pour 1982-1987 (Fortunat, 1984; Cayemittes et Chahnazarian, 1989). Il semble donc peu vraisemblable que des changements dans la pratique de l'allaitement aient pu contribuer à la hausse de la fécondité haïtienne.

La vie conjugale

La propension à entrer et rester en union a par contre probablement joué un rôle majeur, puisqu'on constate une évolution très marquée des proportions de femmes en union entre 1977 et 1987. Le tableau 5 donne les distributions selon le statut matrimonial et le groupe d'âge des femmes de 15 à 49 ans aux trois enquêtes considérées, pour l'ensemble du pays, le milieu rural et la capitale. Les questionnaires des trois enquêtes ayant été légèrement différents, les définitions des types d'unions ont été unifiées pour cette analyse. Comme dans toute la Caraïbe, on observe en Haïti une grande proportion d'unions consensuelles, les unions multiples sont tolérées pour les hommes, les unions séquentielles sont fréquentes pour les deux sexes. Le système est double, légal et consensuel, le système consensuel étant généralement adopté dans les milieux les moins favorisés en raison de l'investissement économique requis pour l'établissement d'une union légale (Allman et May, 1979). La plupart des femmes semblent entamer leur vie de couple par l'établissement d'une union sans cohabitation mais pouvant impliquer des relations sexuelles (Institut Haïtien de Statistique et Enquête Mondiale sur la Fécondité, 1981; Tardieu, 1984). Les catégories adoptées ici sont basées sur l'analyse de Fortunat (1984). Deux catégories de femmes en union sont retenues : d'une part, celle des femmes en union stable avec cohabitation et soutien économique (mariées si l'union est sanctionnée légalement ou « placées » si l'union est consensuelle) et, d'autre part, celle des femmes en union sans cohabitation ou transitoire (fiancées lorsqu'elles se destinent à un mariage légal, « rinmin » si elles envisagent une union consensuelle, et « vivayek » si l'union a un caractère transitoire).

Le mariage ou l'union consensuelle sont pratiquement universels puisqu'une très faible proportion de femmes de 40 ans ou plus restent célibataires (tableau 5). S'il y a peu de modifications sur ce point entre 1977 et 1987, il n'en va pas de même pour l'âge à l'entrée en union. On assiste en effet à une nette augmentation, au détriment des proportions de célibataires, des proportions de femmes en union sans cohabitation dans les deux premiers groupes d'âge et en union avec cohabitation parmi les femmes de moins de 40 ans. Non seulement l'entrée en union a lieu à un

TABLEAU 5. -- RÉPARTITION DES FEMMES DE 15 À 49 ANS SELON
LEUR STATUT MATRIMONIAL (EN %)
1977, 1983 ET 1987

Groupe d'âge	Célibataires	En union sans cohabitation	En union avec cohabitation	Séparées divorcées veuves
ENSEMBLE DU PAYS				
<i>EHF 1977</i>				
15-19	84	10	4	2
20-24	41	23	27	9
25-29	14	19	55	12
30-34	4	12	72	12
35-39	3	12	68	18
40-44	2	8	74	17
45-49	2	4	70	24
<i>EHPC 1983</i>				
15-19	68	23	8	2
20-24	26	27	41	6
25-29	7	18	64	10
30-34	7	9	78	7
35-39	2	5	78	15
40-44	2	3	78	17
45-49	3	3	73	22
<i>EMMUS 1987</i>				
15-19	52	30	14	2
20-24	16	20	56	8
25-29	4	7	77	11
30-34	3	2	82	12
35-34	3	0	83	14
40-44	3	1	74	21
45-49	3	0	69	28
MILIEU RURAL				
<i>EHF 1977</i>				
15-19	85	9	4	1
20-24	38	23	28	10
25-29	13	17	59	10
30-34	2	10	78	10
35-34	2	12	74	12
40-44	2	5	82	11
45-49	3	4	76	17
<i>EHPC 1983</i>				
15-19	71	19	8	2
20-24	25	23	46	7
25-29	4	17	67	11
30-34	6	7	80	6
35-34	2	4	81	14
40-44	1	3	81	15
45-49	1	3	75	21

Groupe d'âge	Célibataires	En union sans cohabitation	En union avec cohabitation	Séparées divorcées veuves
<i>EMMUS 1987</i>				
15-19	55	27	15	2
20-24	16	18	59	7
25-29	3	5	80	12
30-34	3	2	85	10
35-34	2	0	84	13
40-44	3	1	77	20
45-49	3	0	72	25
CAPITALE				
<i>EHF 1977</i>				
15-19	81	12	8	1
20-24	45	22	26	8
25-29	16	23	45	16
30-34	8	14	61	17
35-34	5	11	51	33
40-44	2	16	55	28
45-49	0	4	49	47
<i>EHPC 1983</i>				
15-19	59	33	8	1
20-24	31	40	25	4
25-29	17	24	52	7
30-34	11	14	68	7
35-34	5	15	59	22
40-44	13	5	56	25
45-49	17	2	49	32
<i>EMMUS 1987</i>				
15-19	45	39	12	4
20-24	12	24	51	13
25-29	7	13	68	12
30-34	7	6	73	14
35-34	5	0	81	14
40-44	8	0	59	33
45-49	3	0	43	54

âge plus précoce, mais on assiste aussi à une hausse des proportions en union avec cohabitation, au détriment des unions sans cohabitation, dans les groupes d'âge médians. Ces phénomènes se remarquent tant dans le milieu rural que dans la capitale. Les unions semblent plus stables dans le milieu rural qu'à Port-au-Prince. En 1987, on trouve plus de jeunes femmes en union sans cohabitation et moins de jeunes célibataires dans la capitale qu'en milieu rural. De tels changements dans la structure matrimoniale ont deux effets directs sur la fécondité d'une population qui ne limite pas ou peu le nombre de ses naissances : une entrée plus précoce dans la vie sexuelle entraînera une augmentation de la fécondité des

femmes jeunes, une augmentation des unions stables avec cohabitation entraînera l'augmentation de la fécondité des femmes d'âge moyen.

L'entrée plus précoce dans la vie sexuelle se traduit effectivement en Haïti par une entrée plus précoce dans la vie reproductive. Le tableau 6 donne les proportions de femmes fécondes dans chaque groupe d'âge pour chaque enquête. Les proportions de femmes fécondes de près de 40 ans ne changent pratiquement pas d'une enquête à l'autre et se situent à environ 95 %, un niveau plausible pour une population où le mariage est pratiquement universel. Mais au-dessous de 30 ans la proportion de femmes ayant déjà eu un enfant augmente systématiquement d'une enquête à l'autre. Le même phénomène s'exprime différemment lorsqu'on reconstitue des proportions de femmes fécondes pour les cohortes synthétiques des périodes entre les enquêtes. Ces proportions sont alors construites, comme précédemment avec les parités, en cumulant les différences observées entre deux enquêtes dans les proportions estimées pour les cohortes de naissance. Cet indice dépasse l'unité pour chaque période. Les niveaux au-delà de 35 ans varient cependant peu, indiquant que c'est avant cet âge que les différences cumulées produisent des proportions démesurément élevées. Des changements systématiques d'une enquête à l'autre dans les déclarations d'âge étant peu vraisemblables, c'est un rajeunissement du calendrier d'entrée dans la vie reproductive entre 1977 et 1987 qui produit donc les proportions élevées observées pour les jeunes femmes des cohortes synthétiques. Ce rajeunissement est compatible à la fois avec l'augmentation des proportions de jeunes femmes en union et avec l'augmentation de la fécondité des femmes de moins de 35 ans durant la même période.

IV. - Fécondité différentielle selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Fécondité et milieu de résidence Les taux de fécondité selon l'âge sont présentés pour les deux principaux milieux de résidence à la figure 5, pour les deux périodes de cinq ans et demi précédant les enquêtes de 1977 et 1987. Comme on pouvait s'y attendre, les niveaux de fécondité diffèrent remarquablement entre la capitale et le milieu rural. De plus, la hausse entre les deux périodes est plus marquée pour les femmes vivant en milieu rural. En 1972-1977, l'indice synthétique de fécondité atteignait respectivement 4,1 et 6,3 pour la capitale et le milieu rural, alors qu'en 1982-1987, les valeurs correspondantes étaient passées à 4,4 et 6,9. La hausse est restée limitée aux âges inférieurs à 35 ans pour la capitale et inférieurs à 40 ans pour le milieu rural. Le tableau 7 compare les résultats obtenus par chacune des trois enquêtes pour la fécondité des 12 derniers mois selon le milieu de résidence : ceux de 1983 se situent entre les niveaux obtenus par les enquêtes de 1977 et 1987. Les différences observées entre la fécondité du milieu rural et celle de la

TABLEAU 6. - PROPORTIONS DE FEMMES FÉCONDES PARMI LES FEMMES DE 15 À 49 ANS. À CHAQUE ENQUÊTE ET POUR LES COHORTES SYNTHÉTIQUES. ENSEMBLE DU PAYS

Groupe d'âge	EHF 1977	EHPC 1983	EMMIJS 1987	Cohortes synthétiques		
				1977-1982	1982-1987	1977-1987
15-19	0.09	0.12	0.12	0.12	0.12	0.12
20-24	0.44	0.49	0.61	0.51	0.60	0.61
25-29	0.76	0.83	0.84	0.89	0.98	0.88
30-34	0.91	0.88	0.91	1.02	1.06	1.08
35-39	0.92	0.94	0.95	1.04	1.10	1.07
40-44	0.94	0.94	0.96	1.07	1.11	1.12
45-49	0.96	0.95	0.97	1.08	1.12	1.11

Note:
Les proportions en 1982 ont été estimées par interpolation.

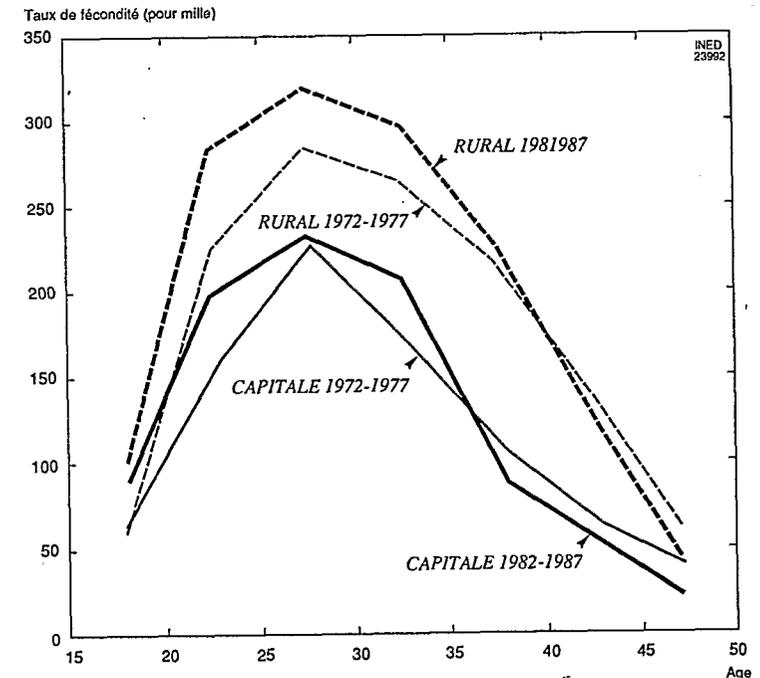


Figure 5. - Taux de fécondité selon le milieu de résidence (p. 1 000)

capitale sont probablement liées en partie aux différences observées dans les proportions de femmes en union, plus élevées en milieu rural (tableau 5). La pratique de la contraception est plus élevée dans la capitale (Caye-

mittes et Chahnazarian, 1989), mais elle reste toutefois très faible (inférieure à 10%). L'allaitement est plus long dans le milieu rural (Fortunat, 1984; Cayemittes et Chahnazarian, 1989), et ne constitue manifestement pas un obstacle à une fécondité élevée. La séparation temporaire des époux, vraisemblablement fréquente dans la capitale suite à l'intensité de la migration interne et internationale, pourrait contribuer au maintien de la fécondité à un niveau relativement bas à Port-au-Prince.

TABLEAU 7. — INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ BASÉ SUR LES NAISSANCES
DES 12 DERNIERS MOIS
1977, 1983 ET 1987

	EHF 1977	EHPC 1983	EMMUS 1987
Ensemble du pays	5.7	6.2	6.8
Milieu rural	6.5	6.6	7.6
Capitale	4.0	4.2	4.3
Femmes sachant lire	4.5	4.9	4.7
Femmes illettrées	6.1	6.8	7.9

Qualité des données sur l'instruction

Le tableau 8 présente les distributions selon l'âge et le niveau d'instruction observées lors des trois enquêtes pour l'ensemble du pays, et le tableau 9 les proportions de femmes qui savent lire dans l'ensemble du pays, ainsi que dans le milieu rural et la capitale. Malgré certaines différences dans la construction des questionnaires, les données recueillies se sont avérées suffisamment détaillées pour permettre des comparaisons entre les enquêtes⁽³⁾. La cohérence interne observée pour chaque enquête est élevée : les proportions de femmes n'ayant jamais fréquenté l'école augmentent selon le groupe d'âge des répondantes, tandis que les proportions de femmes, ayant reçu une formation même courte diminuent régulièrement, ainsi qu'il faut s'y attendre pour une population où le niveau d'instruction est en augmentation au fil des générations. En outre le niveau scolaire et le niveau d'alphabétisation augmentent d'une enquête à l'autre, comme le montrent les deux premiers groupes d'âge pour le niveau scolaire et d'une manière plus générale les proportions des femmes qui savent lire.

Il y a cependant une incohérence entre les données des trois enquêtes dans l'évolution dans le temps des niveaux de scolarité par âge : par rapport aux données de 1977 et de 1987, celles de 1983 semblent sous-estimer les proportions de femmes n'ayant aucune scolarité. Pareil phénomène ne se remarque pas dans les proportions de femmes qui savent lire. Plus généralement cette dernière variable présente une cohérence plus grande que

(3) Quatre catégories de niveaux d'instruction ont été établies (voir note au bas du tableau 8). Les femmes « qui savent lire » sont ici les femmes ayant répondu par l'affirmative aux questions « Pouvez-vous lire un journal ou bien un livre ? » (EHF), ou « Etes-vous capable de lire un journal ou une lettre en français ou en créole ? » (EHPC), et « Pouvez-vous lire un journal ou une lettre ? » (EMMUS).

TABLEAU 8. — RÉPARTITION DES FEMMES DE 15 À 49 ANS SELON LEUR NIVEAU
D'INSTRUCTION (EN %) ENSEMBLE DU PAYS
1977, 1983 ET 1987

Groupe d'âge	N'ayant jamais fréquenté l'école			Quatre ans ou moins			Cinq ou six ans			Sept ans ou plus		
	77	83	87	77	83	87	77	83	87	77	83	87
15-19	44	31	33	29	31	24	11	14	18	16	24	25
20-24	54	41	48	21	24	20	8	12	13	16	22	19
25-29	67	53	63	21	23	16	6	11	9	7	14	12
30-34	69	57	66	20	28	19	6	6	8	5	9	8
35-39	76	61	73	14	24	14	5	7	6	5	8	6
40-44	79	68	73	13	20	14	5	6	9	3	5	3
45-49	81	75	83	10	19	9	6	4	6	2	3	2

Notes :

Afin d'assurer la plus grande cohérence possible entre les trois enquêtes dans les définitions utilisées, les catégories ont été établies de la manière suivante :

- N'ayant jamais fréquenté l'école : inclut les femmes ayant suivi des cours d'alphabétisation,
- Quatre ans ou moins : inclut Infantine 1, Infantine 2, Primaire 1, Primaire 2, Élémentaire 1 et Élémentaire 2.
- Cinq ou six ans : inclut Moyenne 1, Moyenne 2 et les femmes ayant suivi un enseignement professionnel post-primaire.
- Sept ans ou plus : inclut les femmes ayant terminé la Sixième ou une classe supérieure.

les données sur le niveau scolaire. Enfin, on peut, grâce aux trois enquêtes menées à intervalles réguliers au cours de la période de dix ans, suivre les cohortes de femmes au cours du temps et comparer au fil du temps leurs déclarations sur leur expérience scolaire et leur capacité de lectrices. Assez curieusement, on observe une diminution dans le temps des niveaux scolaires et des proportions de femmes qui savent lire. Cette diminution étant nettement plus marquée pour les cohortes les plus jeunes, il est improbable qu'elle résulte de différences de représentativité entre les enquêtes. L'interprétation de ce phénomène fait appel à plusieurs hypothèses non exclusives. L'influence des valeurs normatives sur les déclarations des femmes peut changer avec l'âge : pour un niveau de scolarisation réelle donné, elles auraient tendance à surestimer ce niveau étant jeunes et à le sous-estimer étant plus âgées. En ce qui concerne la lecture, sa connaissance peut s'estomper avec l'âge, particulièrement si elle n'est pas exercée, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation du niveau scolaire déclaré afin de le ramener à un niveau cohérent avec les qualifications réelles. Enfin, comme ce phénomène curieux est surtout marqué chez les jeunes femmes, il est peut-être lié à l'émigration sélective des femmes les plus instruites, l'émigration touchant les femmes jeunes dans de plus grandes proportions.

Le tableau 9 souligne aussi les grandes disparités régionales dans le niveau d'instruction : en 1987, alors que les trois quarts des femmes de 15 à 19 ans de la capitale savent lire, c'est seulement le cas de la moitié des femmes du même âge en milieu rural. Ces proportions sont plus basses et les différences entre milieux plus grandes pour les femmes plus âgées : la moitié des femmes de 35 à 39 ans dans la capitale en 1987 savent lire par opposition à moins de 20 % des femmes de ce même groupe d'âge en milieu rural.

TABLEAU 9. - PROPORTIONS DE FEMMES SACHANT LIRE À CHAQUE ENQUÊTE 1977, 1983 ET 1987 (EN %)

Groupe d'âge	Ensemble du pays			Milieu rural			Capitale		
	77	83	87	77	83	87	77	83	87
15-19	49	53	62	35	47	56	70	68	78
20-24	41	45	48	23	37	41	63	63	64
25-29	29	34	34	18	26	25	54	59	61
30-34	26	28	28	11	23	22	60	52	51
35-39	18	23	24	8	20	17	40	44	50
40-44	15	21	24	5	17	18	33	53	47
45-49	15	16	15	8	11	13	31	54	22

Fécondité et niveau d'instruction

Les figures 6 et 7 présentent les taux de fécondité selon l'âge et le niveau d'instruction pour les périodes 1972-1977 et 1982-1987 respectivement. Plus le niveau scolaire de la femme est élevé, plus sa fécondité est basse. Pour chaque niveau d'instruction, on assiste à une augmentation entre les deux périodes; cette augmentation est d'autant plus importante que le niveau d'instruction est bas (les taux par âge et les indices synthétiques sont présentés au tableau annexe). De plus, le rajeunissement du calendrier est marqué pour toutes les catégories, à l'exception des femmes les plus instruites (sept années d'école ou plus).

La fécondité haïtienne a également été étudiée selon le milieu de résidence et le niveau d'alphabétisation à la fois. Les figures 8 et 9 présentent les taux selon l'âge pour les quatre catégories suivantes : femmes qui savent lire vivant dans la capitale, femmes illettrées vivant dans la capitale, femmes qui savent lire vivant en milieu rural et femmes illettrées vivant en milieu rural, pour les deux périodes 1972-1977 et 1982-1987. Les irrégularités constatées dans les courbes de fécondité sont vraisemblablement dues à la petite taille de certaines catégories. En ce qui concerne la période 1972-1977, que les femmes sachent lire ou non, on observe un schéma par âge plus tardif et un niveau plus élevé dans le milieu rural, un schéma par âge plus concentré et un niveau plus faible dans la capitale. Parmi les femmes d'un même milieu de résidence, les illettrées ont un calendrier plus précoce. Ces effets distincts de l'alphabétisation et du milieu de résidence sur le calendrier de la fécondité ont disparu en 1982-

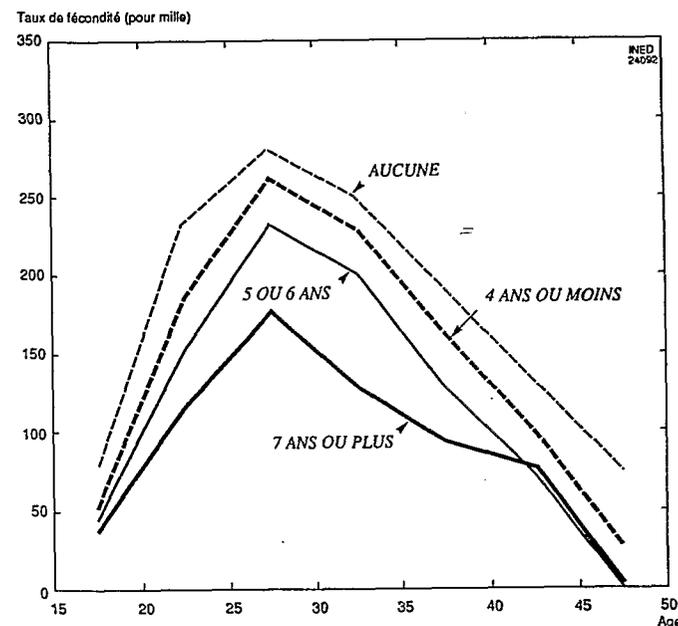


Figure 6. - Taux de fécondité selon le niveau d'instruction 1972-1977 (p. 1 000)

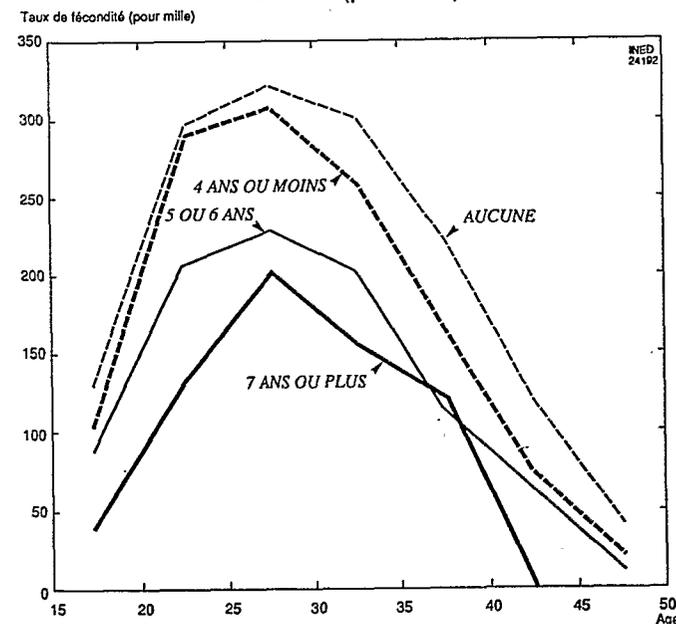


Figure 7. - Taux de fécondité selon le niveau d'instruction 1982-1987 (p. 1 000)

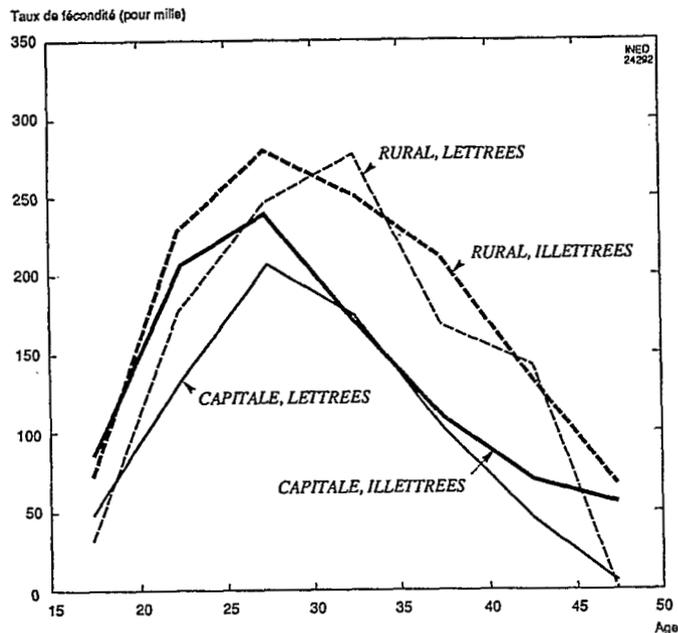


Figure 8. - Taux de fécondité selon le milieu de résidence et l'alphabétisation 1972-1977 (p. 1 000)

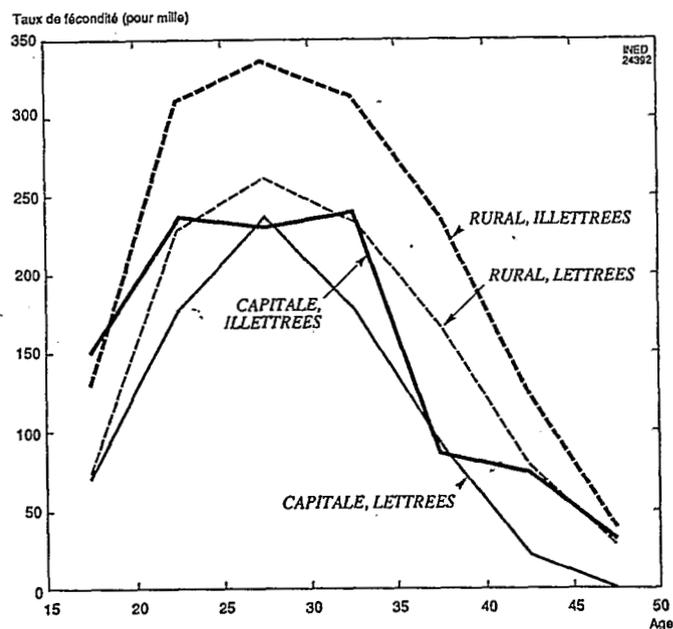


Figure 9. - Taux de fécondité selon le milieu de résidence et l'alphabétisation 1982-1987 (p. 1 000)

1987 : en effet, si les quatre catégories définies par le milieu et l'alphabétisation conservent des niveaux de fécondité variés, elles ont cependant des schémas par âge plus similaires entre eux qu'à la période précédente.

Entre les deux périodes, l'augmentation de la fécondité a été accompagnée d'un rajeunissement du calendrier plus marqué pour les femmes qui savent lire que pour les illettrées. Ce rajeunissement marqué du calendrier pour les femmes qui savent lire doit être attribué aux femmes qui n'ont pas atteint le niveau secondaire, puisque celles qui ont fait au moins sept ans d'études ont la fécondité qui augmente le moins (elle passe de 3,01 en 1972-1977 à 3,18 en 1982-1987) et le calendrier le plus stable. Il est possible que les femmes les moins instruites aient entamé le mouvement de hausse le plus tôt (ce qui expliquerait les larges différences de niveau entre les deux périodes considérées), tandis que les femmes ayant été scolarisées auraient suivi le mouvement de hausse un peu plus tard (ce qui se traduirait plus par un rajeunissement du calendrier que par un niveau accru entre les deux mêmes périodes).

Conclusion

Trois enquêtes démographiques récentes font ressortir les niveaux élevés de la fécondité haïtienne, mais aussi et surtout une tendance à la hausse depuis la fin des années soixante-dix, particulièrement nette chez les plus jeunes femmes. La hausse est plus importante pour les moins instruites et plus importante en milieu rural que dans la capitale. Le rajeunissement du calendrier est général, tout en étant plus marqué pour les femmes qui savent lire que pour les femmes illettrées.

L'âge d'entrée en union s'abaisse, tandis qu'augmente la proportion des unions avec cohabitation. Cette entrée plus précoce en union est accompagnée d'une entrée plus précoce dans la vie génésique et contribue fortement à l'augmentation de la fécondité dans les groupes d'âges jeunes. La plus grande stabilité des unions contribue à la hausse de la fécondité dans les groupes d'âge médians. L'émigration internationale sélective de femmes relativement jeunes et moins fécondes a pu contribuer quelque peu à la hausse de la fécondité de l'ensemble du pays. La migration interne importante des zones rurales vers la capitale, dominée par les femmes (Nations Unies, 1990), a pu contribuer à l'augmentation des disparités entre les niveaux de fécondité des différents milieux de résidence, puisqu'il est généralement admis que les jeunes migrantes ont une fécondité plus basse que les sédentaires du milieu d'origine.

Si la hausse de la fécondité en Haïti est générale pour les différents groupes sociaux examinés ici, elle est cependant plus marquée pour les catégories les moins favorisées : les femmes vivant en milieu rural, en particulier les illettrées. Le rajeunissement du calendrier touche à peu près toutes les catégories sociales également. Il est particulièrement frappant

chez les femmes qui savent lire; ceci indique peut-être que la hausse aurait commencé plus tardivement chez les femmes ayant été scolarisées que chez celles qui n'ont jamais fréquenté l'école. Pour les plus instruites, la fécondité reste relativement stable; ceci pourrait indiquer que l'effet inhibiteur de l'instruction sur la fécondité, dans ce contexte de hausse, resterait limité aux femmes ayant dépassé le niveau d'études primaire.

C'est l'augmentation des proportions de femmes en union qui est à l'origine de la hausse récente de la fécondité haïtienne et des disparités régionales. Un tel engouement pour le mariage (ou l'union consensuelle) a vraisemblablement des motivations essentiellement économiques. Cependant, en l'absence d'analyses spécifiques sur le sujet, on se trouve réduit à la spéculation. En Haïti, la vie en union, même sans cohabitation, peut être le seul moyen d'accès à une certaine sécurité financière pour une femme. De plus, c'est souvent la paternité, et non le lien conjugal, qui oblige l'homme à assumer certaines responsabilités financières vis-à-vis de sa conjointe (Ministère de la Santé Publique et de la Population, 1990). L'instabilité politique et économique qui a caractérisé Haïti depuis l'époque des exodes massifs de la fin des années soixante-dix a pu encourager les femmes haïtiennes à chercher un avantage économique dans le mariage ou l'union et dans la fécondité précoce.

En l'absence d'utilisation généralisée de méthodes contraceptives, une entrée plus précoce dans la vie génésique devrait entraîner à l'avenir une augmentation de la descendance finale. Mais la situation démographique haïtienne pourrait fournir aussi un terrain très favorable à l'adoption d'une pratique plus large de limitation du nombre des naissances, la hausse future de la fécondité se trouvant ainsi contenue.

Anouch CHAHNAZARIAN

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été menée au Department of Population Dynamics de la Johns Hopkins University, Baltimore, Maryland 21205, et a été facilitée par les subventions des National Institutes of Health au Hopkins Population Center (contrat no P30 HD06268-17). L'auteur tient à remercier Kenneth Hill, William Hou, Ali Kouaouci et trois lecteurs anonymes pour leur aide et leurs commentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLMAN (J.).- « Fertility and Family Planning in Haïti », *Studies in Family Planning*, vol. 13, n° 8/9, 1982, p. 237-245.
 ALLMAN (J) et MAY (J.).- « Fertility, Mortality, Migration and Family Planning in Haïti », *Population Studies*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 505-521.
 BICEGO (G.), CHAHNAZARIAN (A.), HILL (K.) et CAYEMITTES (M).- « Trends, Age Patterns and Differentials in Childhood Mortality in Haïti (1960-1987) », *Population Studies*, vol. 45, n° 2, 1991, p. 235-252.

- CAYEMITTES (M.) et CHAHNAZARIAN (A.).- *Survie et santé de l'enfant en Haïti : résultats de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services* 1987, Port-au-Prince, Haïti, 1989, 182 p..
 DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION.- *Planification familiale, fécondité et santé familiale en Haïti 1983* - Rapport sur les résultats de l'Enquête Haïtienne sur la Prévalence de la Contraception, Port-au-Prince, Haïti, 1985, 174 p.
 FORTUNAT (F.).- *Les déterminants proches de la fécondité en Haïti*, World Fertility Survey Scientific Report n° 61, Voorburg, Netherlands, International Statistical Institute, 1984, 77 p.
 HOBcraft (J.).- *The demographic situation in Haïti*, Serie D, n° 96, Santiago de Chile, CELADE, 1978, 48 p.
 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET ENQUÊTE MONDIALE SUR LA FÉCONDITÉ.- *Enquête Haïtienne sur la Fécondité* (1977), Rapport National, vol. 1, Haïti, 1981, 140 p.
 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE.- *Résultats préliminaires du recensement général de la population et du logement* (septembre 1982), Port-au-Prince, Haïti, 1982, 60 p.
 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE.- *Analyse de quelques indicateurs démographiques tirés des Recensements de 1950, 1971 et de l'énumération du Recensement de 1982 par Départements, Arrondissements et Communes*, Port-au-Prince, Haïti, 1983, 79 p.
 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE.- *Résultats anticipés du recensement général (échantillon 2,5% extrapolé)*, Port-au-Prince, Haïti, 1984.
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION.- *Le SIDA en Haïti, connaissances, attitudes, croyances et comportements de la population*, Port-au-Prince, Haïti, Bureau de Coordination du Programme National de Lutte contre le Sida, 1990, 24 p.
 NATIONS UNIES.- *Haïti, Politique de Population* : document n° 25, New York, Nations Unies, Département des Affaires Économiques et Sociales Internationales, 1990, 72 p.
 TARDIEU (C.).- *Évaluation des données de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité*, World Fertility Survey Scientific Report n° 50, Voorburg, Netherlands, International Statistical Institute, 1984, 60 p.
 UNITED NATIONS.- *Manual X : Indirect Techniques for Demographic Estimation*, New York, United Nations, Department of International Economic and Social Affairs, 1983, 304 p.
 U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, 1980 Census of Population, Volume 1, *Characteristics of the Population*, Chapter D, Detailed Population Characteristics (PC80-1-D1-A), Washington, D.C., 1984.
 U.S. Department of Health and Human Services/Public Health Services/Centers for Disease Control, *Haïti National Contraceptive Prevalence Survey 1989*, Final English Language Report, Haïti, Child Health Institute, 1991, 45 p.
 U.S. Department of Justice, Immigration and Naturalization Service, 1988 *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service*, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C., 1989.
 WORLD BANK, *World Development Report 1990*, New York, Oxford University Press, 1990, 260 p.

TABLEAU ANNEXE. - TAUX DE FÉCONDITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	ENSEMBLE DU PAYS			
	EHF 1960-1965	EHF 1966-1971	EHF 1972-1977	EMMUS 1982-1987
15-19	0,084	0,074	0,059	0,096
20-24	0,217	0,211	0,203	0,260
25-29	0,300	0,268	0,266	0,300
30-34	0,272	0,224	0,236	0,275
35-39	0,277	0,224	0,183	0,199
40-44	-	0,122	0,121	0,103
45-49	-	-	0,054	0,033
ISF	-	-	5,61	6,33
<i>(12 derniers mois)</i>				
Groupe d'âge	EHF 1976-1977	EHPC 1982-1983	EMMUS 1986-1987	
15-19	0,055	0,095	0,083	
20-24	0,217	0,231	0,280	
25-29	0,269	0,298	0,309	
30-34	0,260	0,281	0,313	
35-39	0,206	0,210	0,221	
40-44	0,087	0,11 ^a	0,122	
45-49	0,042	0,007	0,038	
ISF	5,67	6,20	6,83	
Groupe d'âge	MILIEU RURAL		CAPITALE	
	EHF 1972-1977	EMMUS 1982-1987	EHF 1972-1977	EMMUS 1982-1987
15-19	0,060	0,100	0,060	0,091
20-24	0,226	0,285	0,167	0,198
25-29	0,285	0,320	0,227	0,233
30-34	0,264	0,297	0,175	0,205
35-39	0,215	0,224	0,105	0,088
40-44	0,141	0,112	0,061	0,053
45-49	0,059	0,037	0,035	0,019
ISF	6,25	6,87	4,14	4,44

Groupe d'âge	EHF 1972-1977 : SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION			
	N'ayant jamais fréquenté l'école	Quatre ans ou moins	Cinq ou six ans	Sept ans ou plus
15-19	0,076	0,046	0,041	0,034
20-24	0,231	0,184	0,151	0,116
25-29	0,279	0,260	0,232	0,175
30-34	0,247	0,227	0,197	0,122
35-39	0,197	0,157	0,123	0,086
40-44	0,130	0,093	0,064	0,068
45-49	0,065	0,019	0,000	0,000
ISF	6,13	4,93	4,04	3,01
EMMUS 1982-1987 : SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION				
Groupe d'âge	N'ayant jamais fréquenté l'école	Quatre ans ou moins	Cinq ou six ans	Sept ans ou plus
15-19	0,130	0,101	0,084	0,035
20-24	0,296	0,290	0,204	0,131
25-29	0,321	0,307	0,228	0,199
30-34	0,300	0,258	0,201	0,153
35-39	0,220	0,162	0,111	0,118
40-44	0,115	0,067	0,067	0,000
45-49	0,037	0,016	0,009	0,000
ISF	7,10	6,00	4,51	3,18
EHF 1972-1977 : SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET L'ALPHABÉTISATION				
Groupe d'âge	MILIEU RURAL		CAPITALE	
	Sachant lire	Illettrées	Sachant lire	Illettrées
15-19	0,028	0,068	0,043	0,081
20-24	0,176	0,227	0,130	0,205
25-29	0,245	0,278	0,203	0,238
30-34	0,275	0,250	0,167	0,168
35-39	0,164	0,209	0,096	0,103
40-44	0,138	0,135	0,041	0,066
45-49	0,000	0,061	0,000	0,051
ISF	5,13	6,14	3,40	4,56

EMMUS 1982-1987 : SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET L'ALPHABÉTISATION				
Groupe d'âge	MILIEU RURAL		CAPITALE	
	Sachant lire	Illettrés	Sachant lire	Illettrés
15-19	0,070	0,128	0,068	0,147
20-24	0,227	0,311	0,175	0,237
25-29	0,262	0,337	0,235	0,231
30-34	0,233	0,312	0,174	0,238
35-39	0,164	0,236	0,087	0,079
40-44	0,072	0,120	0,015	0,071
45-49	0,022	0,038	0,000	0,027
ISF	5,25	7,41	3,77	5,15

COMMENTAIRE PAR YOUSSEF COURBAGE

Le titre de cet article ne laisse pas de place au doute, il y aurait eu hausse de fécondité en Haïti. Entre deux enquêtes par sondage en 1977 et en 1987, l'indice synthétique de fécondité a augmenté de 5,61 enfants à 6,33⁽¹⁾. Cette hausse de 13 % en dix ans est élevée et statistiquement significative. Alors que la fécondité des pays en voie de développement diminue partout, ce pays, le plus pauvre de l'hémisphère occidental, marcherait à contre-courant.

Malgré les soins apportés par Anouch Chahnazarian à l'analyse des données, des imperfections statistiques peuvent être à l'origine de cette constatation. L'échantillon de l'enquête de 1987 peut avoir sous-estimé deux des principaux déterminants qui infléchissent la fécondité: l'urbanisation et l'instruction féminine. Celui de 1977 peut les avoir surestimés. De toute manière, il n'y a pas compatibilité entre les deux enquêtes, ce qui interdit de tirer de leur comparaison une mesure des tendances⁽²⁾. Par rapport à la première, la seconde enquête sur-représente les ruraux d'une part, les analphabètes de l'autre, c'est-à-dire qu'elle conduit à surestimer la fécondité.

(1) Pour la période de 5 ans précédant chacune des enquêtes.

(2) L'idéal aurait été, pour vérifier la réalité de la hausse de la fécondité, un relevé complet des histoires génésiques par l'EMMUS de 1987 plutôt que sur cinq ans.

Les pondérations⁽³⁾ utilisées pour obtenir l'ISF au niveau national sont les suivantes (en %) :

	1977	1987
Port-au-Prince	28,8	20,3
Autre urbain	8,4	7,1
Milieu rural	62,8	72,6

Elles impliquent une *décroissance* de la population de Port-au-Prince au taux annuel moyen de - 17 p. 1 000⁽⁴⁾, et une augmentation en milieu rural de 33 p. 1 000 par an⁽⁵⁾. Des taux d'accroissement plus vraisemblables seraient par exemple ceux que les Nations Unies⁽⁶⁾ ont calculés pour Haïti, soit compte tenu de l'exode rural de 39,1 p. 1 000 en milieu urbain, 10,7 en milieu rural. En s'appuyant sur ces taux et pour que la cohérence soit assurée, voici la répartition vraisemblable de la population féminine d'âge fécond en 1987 : Port-au-Prince : 34,0% ; Autre urbain : 9,9% ; Milieu rural : 56,1%.

La comparaison de la fréquentation scolaire et de l'alphabétisation féminine pour des générations identiques aux deux dates, révèle aussi un problème d'échantillonnage: la scolarisation ou l'alphabétisation est un acquis, passé un certain âge, vers 15 ans. D'une enquête à la suivante, au sein d'un même groupe de générations, les proportions de femmes qui n'ont pas fréquenté l'école ou d'analphabètes doivent rester inchangées. Ce n'est pas ce que les données utilisées par l'auteur laissent entendre. Bien au contraire, on observe une augmentation des proportions de non scolarisées et d'analphabètes, qui indiquent un biais de sélectivité différent dans les deux enquêtes :

PROPORTION DE FEMMES QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE (%)

Age en 1987	1977	1987	Variation en %
25-29	44	63	+ 43
30-34	54	66	+ 22
35-39	67	73	+ 9
40-44	69	73	+ 6
45-49	76	83	+ 9

(3) Dans cet exemple on a pris comme base 1977 et reconstitué la pondération la plus vraisemblable en 1987. Néanmoins, on aurait pu adopter la démarche inverse ou prendre un autre support tel le recensement de la population de 1982 projeté à 1977 et à 1987.

(4) Sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de l'ensemble de la population d'Haïti de 18 p. 1 000, d'après Nations Unies, *World Population Prospects*, New York, 1989.

(5) Si l'effectif des femmes de 15-49 ans augmente au même rythme que celui de la population totale ; en Haïti compte tenu des mouvements migratoires il y a tout lieu de croire qu'elles augmentent plus vite.

(6) Nations Unies, *World Population Prospects*, ouv.cit.

PROPORTION DE FEMMES QUI SAVENT LIRE (%)

Age en 1987	1977	1987	Variation en %
25-29	49	34	- 31
30-34	41	28	- 32
35-39	29	24	- 17
40-44	26	24	- 8
45-49	18	15	- 17

La migration internationale, ou l'influence des « valeurs normatives » qui varierait avec l'âge, ne peuvent rendre compte de cette forte déscolarisation⁽⁷⁾. Par ailleurs, la sous-représentation des femmes éduquées en 1987 touche chacune des strates prises séparément aux âges où les taux de fécondité sont à leur maximum⁽⁸⁾. Munis des taux de fécondité de 1987 selon le milieu de résidence et l'alphabétisation (tableau annexe), on a recalculé l'indice synthétique de fécondité à l'aide de répartitions compatibles aux deux enquêtes. Pour cela :

— L'échantillon de 1987 de 4 723 femmes est redécoupé en 34,1% pour Port-au-Prince, 9,9% pour l'autre urbain et 56,0% pour le rural.

— Les effectifs par âge des femmes de chaque strate sont calculés à l'aide des proportions du tableau 2.

— Les proportions de femmes qui savent lire et d'illettrées de 1987 sont obtenues en décalant de 10 ans les proportions de 1977 (tableau 9). Ce qui suppose qu'il n'y a pas (i) d'alphabétisation tardive (ii) de retour significatif à l'illettrisme. Pour les 15-19 ans et 20-24 ans, cohortes qui ne figuraient pas dans l'échantillon de 1977 les proportions observées en 1987 ont été conservées.

— Dans chaque strate, on a calculé les effectifs par âge des femmes qui savent lire et des illettrées. On obtient ainsi, les effectifs par âge des femmes d'âge fécond des 6 sous-populations définies par le croisement du lieu de résidence (Capitale, autres villes, rural) et de l'instruction (Savent lire, illettrées).

— Pour chaque groupe d'âge le taux de fécondité national est calculé comme la moyenne pondérée des taux de fécondité de ces 6 sous-populations. Pour la strate résiduelle de l'« autre urbain », les taux de fécondité ont été estimés comme la moyenne des taux de la capitale et du milieu rural⁽⁹⁾.

⁽⁷⁾ Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'expérience scolaire ou l'alphabétisation au fil des recensements des cohortes de nombreux pays en voie de développement. Le recouvrement des proportions par cohorte est excellent.

⁽⁸⁾ Voir tableau 9 de l'article. Les proportions de femmes alphabétisées à Port-au-Prince, diminuent de 13% et de 19% à 20-24 ans et 25-29 ans en 1987, de 29% à 25-29 ans en milieu rural. L'auteur n'a pas communiqué les données par strate relatives à la fréquentation scolaire.

⁽⁹⁾ Comme cette strate regroupe moins de 10 % des femmes, cette approximation affecte peu l'estimation finale.

Les taux de fécondité de chacune de ces sous-populations sont empruntés à l'auteur, mais combinés selon un découpage plus adéquat de l'échantillon, croyons-nous. Ils donnent un indice de fécondité pour Haïti de 5,80 au lieu de 6,33. Dix ans auparavant, cet indice était certes plus bas, 5,61. Mais, compte tenu des tailles des échantillons (3 350 femmes en 1977 et 4 723 en 1987) l'augmentation, plus modeste de 3% n'est plus significative⁽¹⁰⁾. Cela atténue, mais n'élimine pas l'évolution constatée par l'auteur : dans chaque sous-population, la fécondité a augmenté. Mais la sélectivité que nous venons de décrire entre sous-populations, pourrait avoir aussi joué à l'intérieur de chacune de ces sous-populations. L'existence d'un tel biais contribuerait à expliquer la hausse étonnante dans la catégorie dominante, celle des femmes rurales illettrées, dont la fécondité déjà forte aurait encore augmenté de 21% passant de 6,14 à 7,41.

RÉPONSE AUX COMMENTAIRES DE YOUSSEF COURBAGE PAR ANOUCH CHAHNAZARIAN

M. Courbage souligne l'étonnante différence de répartition selon le milieu de résidence des femmes en âge de procréer entre les enquêtes de 1977 et de 1987.

Rappelons que les deux enquêtes ont utilisé des bases de sondage différentes : l'enquête de 1977 a utilisé le recensement de 1971, tandis que l'enquête de 1987 est basée sur le recensement de 1982. Si l'on examine, dans les différentes sources, les proportions résidant en milieu rural parmi les femmes de 15 à 49 ans, on obtient les chiffres suivants :

Recensement de 1971 :	75 % (a)
Enquête de 1977 :	65 % (b)
Recensement de 1982 :	73 % (c)
Enquête de 1987 :	77 % (b)

(a) *Annuaire démographique des Nations Unies 1979*, New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, Bureau de statistique, 1980.

(b) Après re-stratification pour uniformiser les définitions des milieux de résidence (se référer à l'article).

(c) Femmes tous âges combinés (*Annuaire démographique des Nations Unies 1988*, New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, Bureau de statistique, 1990).

⁽¹⁰⁾ Ceci ne préjuge pas de la qualité intrinsèque de l'enquête de 1977. Il est possible qu'elle ait sous-évalué la fécondité. Seule la comparaison des résultats des 2 enquêtes pour déterminer les tendances est en question.

Notons que le recensement de 1982 est le dernier recensement disponible pour Haïti; les estimations pour 1987 proposées par les Nations Unies et reprises par M. Courbage ne sauraient donc être prises pour des données observées. Notons également que le recensement de 1971 fut un recensement par sondage (la fraction de sondage étant de 10%) dans les zones rurales.

A la lecture de ces chiffres, on s'étonne moins de la grande différence entre les deux enquêtes que de celle qui existe entre le recensement de 1971 et l'enquête de 1977.

S'il est vain de se perdre en conjectures sur l'origine de ces différences, l'on peut néanmoins en examiner les implications possibles sur la représentativité des enquêtes et les estimations de la fécondité.

Tout d'abord, rappelons que les enquêtes de 1977 et de 1987 ont toutes deux été stratifiées selon le milieu de résidence (Institut Haïtien de la Statistique et Enquête Mondiale sur la Fécondité, 1981; Cayemittes et Chahnazarian, 1989). Il n'est donc pas exclu que les échantillons des différentes strates puissent être représentatifs des femmes de leur strate, même si la répartition entre les strates n'est pas correcte au niveau national. Les implications d'un tel scénario sur les estimations de la fécondité sont que les estimations par strate seraient valables; par contre, les estimations au niveau national devraient être révisées. Sur la base des données des recensements, il s'avère que l'augmentation de la fécondité au niveau national pourrait être plus faible que les données d'enquête permettent de penser. Le niveau de la fécondité dans les années soixante-dix aurait pu être plus élevé qu'on le pensait, avec une ISF de l'ordre de 5,8 enfants par femme pour la période 1972-1977 au lieu des 5,6 calculés sur la base de la pondération originelle. Pour la période de 1982-1987, l'ISF aurait pu se situer à 6,2 plutôt qu'à 6,3 enfants par femme (se référer à l'article, tableau annexe).

Un scénario différent est proposé par M. Courbage. Selon celui-ci, des biais d'échantillonnage seraient survenus, qui expliqueraient à la fois les étonnantes distributions selon le milieu de résidence et les anomalies signalées dans l'article dans les niveaux d'instruction des femmes. De tels biais auraient entraîné la sur-représentation des femmes à fécondité élevée en 1987 ou à fécondité basse en 1977.

Notons cependant que les analyses par strate, par niveau d'instruction, ainsi que par strate et alphabétisation, montrent toutes des augmentations de la fécondité dans ces sous-groupes. Pour que le scénario proposé par M. Courbage soit possible, il faudrait qu'un facteur de sélection ait opéré de manière identique dans les trois strates de l'une des deux enquêtes. De plus, ce facteur aurait dû être indépendant du degré d'urbanisation et de la scolarisation, deux déterminants primordiaux de la fécondité. Ce facteur devrait pouvoir expliquer la sur-sélection systématique, en 1987, de couples en union plus stables et de femmes entrées en union plus jeunes, ou le contraire en 1977.

En outre, il serait erroné de faire abstraction de l'existence de résultats indépendants de ceux de 1977 et 1987. L'article y fait référence et inclut dans les analyses les données de l'enquête de 1983 (Département de la santé publique et de la population, 1985). Une grande cohérence existe entre les résultats des trois enquêtes analysées. Notamment, les augmentations de l'ISF dans les sous-groupes selon le milieu de résidence et l'alphabétisation paraissent être progressives dans le temps (tableau 7 de l'article). Des facteurs de sélection systématique auraient dû être très progressifs dans le temps pour que la thèse de M. Courbage soit soutenue, puisqu'ils auraient dû affecter deux des trois enquêtes.

Les données d'enquête sont nécessairement imparfaites et une marge d'erreur dans les estimations doit être tolérée. Cependant, l'existence de facteurs de sélection systématique, progressifs d'une enquête à l'autre, et indépendants du milieu de résidence et de la scolarisation, est peu vraisemblable. Les anomalies constatées dans les répartitions des femmes selon le milieu de résidence et la scolarisation ne remettent donc pas en question la hausse récente de la fécondité suggérée par les différentes sources analysées dans l'article.

RÉFÉRENCES

- CAYEMITTES M. et A. CHAHNAZARIAN. *Survie et santé de l'enfant en Haïti : résultats de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services*, 1987, Port-au-Prince, Haïti, 1989, 182 p.
- Département de la santé publique et de la population. *Planification familiale, fécondité et santé familiale en Haïti 1983 - Rapport sur les résultats de l'Enquête Haïtienne sur la Prévalence de la Contraception*, Port-au-Prince, Haïti, 1985, 174.
- Institut haïtien de statistique et Enquête mondiale sur la fécondité. *Enquête Haïtienne sur la Fécondité (1977)*, Rapport National, vol. 1, Haïti, 1981, 140 p.

CHAHNAZARIAN (Anouch).— Hausse récente de la fécondité en Haïti : un nouvel engagement pour la vie en union ?

Trois enquêtes démographiques rétrospectives ont été réalisées à Haïti en 1977, 1983 et 1987. Elles font apparaître une hausse de la fécondité, tant sur les indices synthétiques des périodes précédant les enquêtes que sur les parités moyennes (nombre total d'enfants déjà nés suivant l'âge des femmes enquêtées). La validité du résultat obtenu est appréciée en comparant les données des enquêtes à celles d'autres sources (autres enquêtes, recensements), en étudiant la cohérence interne de chaque enquête (comparaison des indices synthétiques de fécondité du moment et des descendance des générations) et en rapprochant les résultats des trois enquêtes (calcul d'indices du moment par différence entre les parités atteintes dans deux enquêtes ou reconstitution des parités à une même date à partir de deux enquêtes). Le facteur essentiel d'incertitude semble lié à l'émigration vers les États-Unis des femmes les moins fécondes.

La plus grande précocité de la vie en union et la prédominance accrue des formes conjugales impliquant la cohabitation des partenaires sont les facteurs essentiels de la hausse de la fécondité. Le phénomène touche davantage les femmes les moins instruites, sans doute parce que ce sont elles qui ont le plus besoin de la sécurité financière qu'offre la vie en couple dans une période économique particulièrement difficile pour Haïti.

CHAHNAZARIAN (Anouch).— Recent Rise in Birth Rates in Haiti: New Trends in Favour of Cohabitation?

Three retrospective demographic survey were carried out in Haiti in 1977, 1983 and 1987. They show a rise in birth rates, not only in terms of period rates for dates preceding these surveys but also in terms of average parities (total number of children already born by age of women surveyed). The validity of the result has been evaluated by comparing the data in the survey with data from other sources (other surveys censuses), by studying the internal logic of each survey (comparison of period fertility rates with synthesized at given times and parity distributions) and by comparing the results of the three surveys (calculation of period indices by differencing parities reached in two surveys or reconstituting parities at the same date from two surveys). The most important reason for uncertainty seems to be linked to emigration to the United states of the least fertile women.

The principale reasons for the rising birth rates are the reduction in the age of first entering a sexual union, and the increasing importance of cohabitation. This phenomenon affects less educated women more often no doubt because it is they who need the financial security provided by living as a couple at this particularly difficult time for the Haitian economy.

CHAHNAZARIAN (Anouch).— Elevación reciente de la fecundidad en Haïti : nuevo entusiasmo por la vida en pareja.

Tres encuestas demográfica retrospectivas fueron realizadas en Haïti en 1977, 1983 y 1987. Estas hacen aparecer una elevación de la fecundidad, tanto sobre los índices sintéticos de los periodos que preceden las encuestas, como sobre la paridez media (número total de hijos nacidos vivos, según la edad de las mujeres encuestadas). La validez del resultado obtenido es apreciado : comparando los datos de las encuestas a aquellos de otras fuentes (otras encuestas, censos) ; estudiando la coherencia interna de cada encuesta (comparación de los índices sintéticos de la fecundidad del momento y de descendencias de las generaciones) ; y aproximando los resultados de las tres encuestas (cálculo de índices del momento por diferencias entre paridez alcanzadas en las dos encuestas, o la reconstitución de la paridez en una misma fecha, a partir de dos encuestas). El factor esencial de incertitud parece estar ligado a la emigración hacia los Estados Unidos, de las mujeres menos fecundas.

La más grande precocidad de la vida en unión y el aumento predominte de formas conyugales, que implican la cohabitación de las parejas, son los factores esenciales de la elevación de la fecundidad. El fenómeno concierne mucho más a las mujeres menos instruidas, sin duda, por que son ellas las que tienen mayor necesidad de la seguridad financiera que ofrece la vida en pareja, particularmente, en un período económicamente difícil para Haïti.